



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX  
DE LA COMPOSANTE  
IUT**

**Le Président de l'Université**

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;  
 Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;  
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;  
 Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;  
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;  
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;  
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;  
 Vu la décision n°2020-067 du 26 novembre 2020 fixant la composition des jurys des diplômes nationaux de la composante IUT et notamment du jury d'admission en 1ère année de DUT et APCC relatif au DUT Gestion Logistique et Transport au titre de l'année 2020/2021;  
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

**ARRÊTE MODIFICATIF**

**Article 1 :** Le jury d'admission en 1ère année de DUT et APCC relatif au DUT Gestion Logistique et Transport est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION		Session	Président et Président suppléant *			Membres	
			Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
Jury d'admission en 1ère année de DUT et APCC	DUT Gestion Logistique et Transport (GLT)	1	Maxime ESTABEN *Carole BLANCHARD	MCF PR	<a href="mailto:estaben@univ-perp.fr">estaben@univ-perp.fr</a> <a href="mailto:carole.blanchard@univ-perp.fr">carole.blanchard@univ-perp.fr</a>	Sophie MASSON Guillaume CARROUET Romain PETIOT	PR MCF MCF

**Article 2 :** La décision n°2020-067 susvisée est abrogée pour ce qui concerne le jury d'admission en 1ère année de DUT et APCC relatif au DUT Gestion Logistique et Transport

**Article 3 :** Le Directeur de la composante IUT et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 10 mai 2021

Le Président  
Yvan AUGUET


